

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 232

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Du 10. Parel Louis Philippe, horloger, du Loelle, et Reiser Marie Félicie, cuisinière, de Charmoille. — Du 12. Vallat Victor Henri, monteur de boîtes, de Bure, et Juillerat Marie Philomène Jeanne de Epiquez. — Du 19. Humair Charles François, ébéniste, des Genevez, et Hintzi Marie Marthe Léonie, de Charmauvillers, Doubs. — Du 24. Courtet Gustave Ernest Protais, graveur, de Damprihard, Doubs, et Berger Marie Philomène, de Delle. — Du 26. Béchir François Joseph, horloger, de Courchavon, et Boillat Laure Emma, horlogère, des Breuleux. — Du 28. Oberto Paul Jules, terrassier, de Delle, et Bouvrot Rosa Léa, blanchisseuse, de Rebeuvelier.

Décès.

Mai. — Du 2. Maître Louise, née Chevillat, de Epiquez, née en 1858. — Du 2. Coullery François, journalier, de Fontenais, né en 1838. — Du 4. Stauffer Louis, journalier, de Saffrenen, né en 1858. — Du 7. Gaibrois Jules, horloger, de Bressaucourt, né en 1875. — Du 7. Leuenberger Maria, née Ucculi, journalière, de Rohrbachgraben, née en 1849. — Du 8. Merguin Marie, journalière, de Aïe, née en 1868. — Du 11. Metthée François Xavier Ambroise, notaire, de Bonfol, né en 1823. — Du 17. Dantoni Georgette Louise, fille de Jean, et de Joséphine née Mangleat, de Breno, Tessin, née en 1899. — Du 18. Noirjean, fille mort-née, de Joseph, et de Sidonie née Monnat, de Dampreux. — Du 19. Jobin Pauline, fille de Maria, des Bois, née en 1894. — Du 24. Louvet Eugène Auguste, monteur de boîtes, de Cernay, Doubs, né en 1872. — Du 23. Ballay Marie Madeleine, née Voisard de Besançon, Doubs, née en 1877. — Du 23. Vallat Léonie Stéphanie, née Miserez, polisseuse de boîtes, de Bure, née en 1876. — Du 24. Wilhem Pierre Antoine, ingénieur de Courtedoux, né en 1829. — Du 26. Laibe Alice, fille de Gustave journalier, et de Marienée Hotz, de Courcelles, France, née en 1898. — Du 26. Barthe Hippolyte, horloger, de Bonfol, né en 1849. — Du 27. Pellaton Louis Paul, fabricant de cadrans, de Travers, Neuchâtel, né en 1855. — Du 29. Seidler Auguste, journalier, de Pleujouse, né en 1872. — Du 30. Etique Augusta, fille de François et de Marie, née Nusbaumer, de Bure, née en 1893. — Du 30. Fridelance Henri Joseph, journalier, de Charmoille, né en 1825. — Du 30. Roth Marie, fille de Joseph, cultivateur, et de Catherine, née Klopfenstein, de Florimont, France, née en 1901. — Du 30. Daucourt Joseph, cultivateur, de Bressaucourt, né en 1832. — Du 31. Bron Paul, employé de bureau de Charmoille, né en 1862.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N 230 du *Pays du Dimanche* :

876. ANAGRAMME.

rameur
armure
ramure

877. CALICE

D	C
i	e
e	e
u	l
i c i	
o	
n	
é t é	
a v é r é	
a m é	
p	
l	
m y e r	
s i e t	
d u a n	

878. PARODIES.

La faculté du lieu le traita, Dieu sait comme ;
Ils étaient trois docteurs, et pourtant... *Le panvre*
[homme !
Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? Qu'il mou-
[rût !
Les Comédiens. — CASIMIR DELAVIGNE.

879. MOTS EN CROIX.

C
B O A
B
R
A

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Catholiques, refusez tout journal qui attaque vos convictions religieuses ! Porrentruy ; Esculape à Delémont ; Le joueur de musette à Bienne ; Aristophane à Bassecourt ; Le chevalier de la Noire-Combe ; Le solitaire du Bief-d'Etoz.

884. ANAGRAMME

Envelopper quelqu'un d'un regard dédaigneux,
C'est donc le fait d'une personne impertinente.
— Une invective véhémence
Comme celle que fit, dans un discours fameux,
Cet orateur romain contre un séditieux.

885. VERS A TERMINER.

LES BÉBÉS.

Nudité chaste qui s' —
Sourire doux comme le —
Regard plus pur qu'étoile au —
Blancheur de lys, fraîcheur d' —

Voilà ce qu'en vous on —
Divins bébés, agneaux sans —
Chez qui le cœur n'est pas —
Et qui tenez de l'ange —

Plus tard, qui sait?... En —
Que l'homme en vous montre la —
Gardez, beau sphinx, votre —

De la louve aussi, les —
Sont-ils pas mignons et —
Cela fait des loups tout de —

886. MOT CARRÉ

X X X X X	1. Liqueur sucrée.
X X X X X	2. Représentation d'un objet.
X X X X X	3. Légume.
X X X X X	4. Arête saillante.
X X X X X	5. Examiner attentivement.

887. HOMONYMIE.

Mon *premier* appartient au règne végétal ;
Mon *second*, au contraire, est du règne animal..
L'un n'est pas hydrophobe ; il croit au bord de
[l'onde.
Des ruisseaux ; c'est un fait connu de tout le
[monde.
L'autre encore plus ami du liquide élément,
En a fait sa demeure ainsi que le merlan,
Je sais que sa chair est exquise ;
Cette science m'est acquise
Pour en avoir mangé *proximativement*.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi,
soir 24 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 22 à 3 h. pour pour-décider si l'on cédera à la paroisse un terrain, et si l'on vendra des maisons, nommer trois membres de la commission de l'école secondaire, etc.

Breuleux. — Assemblée paroissiale le 15 à 11 h. pour passer les comptes, voter le budget, nommer des membres du Conseil de paroisse.

Beurnevésain. — Le 22 à 12 1/2 h. pour passer les comptes et se prononcer sur la participation de la commune à l'asile de Courtemelon.

Charmoille. — Le 22 juin à 2 h. 1/2 pour passer les comptes et se prononcer sur l'achat d'un terrain communal.

Chevenez-Courtedoux. — Assemblée paroissiale le 22 à 3 heures pour passer les comptes et voter le budget.

Courfaivre. — Assemblée paroissiale le 15 à 3 heures pour passer les comptes, ratifier la vente de pièces de terre et fixer le traitement des sociétaires.

Scut. — Le 15 à 2 h. pour nommer le secrétaire communal.

Vicques. — Le 22 à 10 h. 1/2 pour renouveler les autorités communales.

Cote de l'argent

du 12 Juin 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 92. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.

G. Moritz, gérant. Editeur-Imprimeur.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de mai 1902.

Noms des bouchers	Chevaux Bœufs Vaches Génisses Taureaux Veaux Porcs Moutons Chèvres Chauffage								Recettes		
									Fr.	Ct.	
Buchwalder	—	5	—	—	—	21	19	6	—	—	110 50
Courbat	—	5	—	—	—	15	8	2	1	—	76 50
Oser	—	2	2	—	1	18	14	1	—	—	91 —
Grimler Th. Vve.	—	4	—	—	—	12	9	—	—	—	64 —
Grédy P.	—	1	1	—	—	11	8	1	—	—	47 50
Pinaton E.	—	4	3	—	—	19	18	8	—	—	121 50
Voillat Gust. Vve	—	5	—	—	—	11	11	—	—	—	73 50
Scherrer E.	—	4	1	1	—	16	13	8	—	—	100 —
Grimler Paul	—	5	2	—	—	19	10	6	1	—	104 50
Charles Schick	—	7	—	—	—	5	—	—	—	—	56 50
<i>Particuliers</i>											
Champion	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	2 —
Bernard	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	7 —
Total	—	42	10	1	1	147	111	32	2	—	854 50